



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(NON AUDITÉS)

HARVEST Healthcare Leaders Income ETF
(Anciennement Healthcare Leaders Income ETF)

30 juin 2018



Harvest Healthcare Leaders Income ETF

(auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
(non audité)		
Au	30 juin 2018	31 décembre 2017
Actif		
Actif courant		
Placements	290 120 351 \$	258 711 329 \$
Trésorerie	8 169 514	7 226 349
Dividendes à recevoir	608 309	467 448
Souscriptions à recevoir	1 334 893	1 548 445
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	-	5 050 671
	300 233 067	273 004 242
Passif		
Passif courant		
Montants à payer pour l'achat de titres	266 909	1 322 784
Distributions à payer (note 4)	2 091 156	1 894 895
Montant à payer pour les options vendues	1 691 285	-
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	6 079 875	-
	10 129 225	3 217 679
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	290 103 842 \$	269 786 563 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	257 888 755 \$	244 315 845 \$
Série U (CAD)	32 215 087	25 470 718
Série U (USD)	24 489 785	20 328 599
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Série A	32 024 053	29 574 053
Série U	3 050 000	2 475 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	8,05 \$	8,26 \$
Série U (CAD)	10,56	10,29
Série U (USD)	8,03	8,21

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
(non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2018	2017
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	4 160 653 \$	2 056 895 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	7 360 730	1 474 500
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	11 792 016	15 780 531
Gain (perte) net sur les placements	23 313 399	19 311 926
Gain (perte) net sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	(1 355 640)	(413 682)
Gain (perte) de change net réalisé	(2 312 620)	(2 973 131)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les options vendues	179 940	7 833 551
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(11 068 750)	115 352
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	(14 557 070)	4 562 090
Autres revenus	194	-
Revenu total (montant net)	8 756 523 \$	23 874 016 \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	1 355 091 \$	829 296 \$
Retenues d'impôts	469 420	230 519
Coûts de l'information aux porteurs de parts	173 307	164 919
Honoraires d'audit	14 252	5 091
Honoraires des agents des transferts	7 018	6 259
Droits de garde et frais bancaires	63 666	40 987
Frais du comité d'examen indépendant	6 615	11 996
Droits de dépôt	32 016	25 985
Frais juridiques	8 141	7 577
Coûts de transactions (note 8)	241 896	136 898
Total des charges	2 371 422 \$	1 459 527 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 385 101 \$	22 414 489 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	4 382 903 \$	22 015 972 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série U	2 002 198	398 517
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)	0,14 \$	1,09 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série U (note 4)	0,71	0,62

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF
(auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE
AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES
TOUTES LES SÉRIES
(non audité)**

Pour la période close le 30 juin	2018	2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	269 786 563 \$	110 200 635 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 385 101	22 414 489
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	30 702 988	104 640 378
Rachat de parts rachetables	(4 541 115)	-
Opérations sur les parts (net)	26 161 873 \$	104 640 378 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(12 229 695)	(7 654 820)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(12 229 695) \$	(7 654 820) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	290 103 842 \$	229 600 682 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF
(auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE		
AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		
SÉRIE A		
(non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2018	2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	244 315 845 \$	110 200 635 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 382 903	22 015 972
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	24 669 308	90 267 008
Rachat de parts rachetables	(4 541 115)	-
Opérations sur les parts (net)	20 128 193 \$	90 267 008 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(10 938 186)	(7 371 704)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(10 938 186) \$	(7 371 704) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	257 888 755 \$	215 111 911 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE		
AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		
SÉRIE U		
(non audité)		
Pour la période close le 30 juin 2018 et la période du 9 février 2017	2018	2017
(date de lancement) au 30 juin 2017		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	25 470 718 \$	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 002 198	398 517
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	6 033 680	14 373 370
Opérations sur les parts (net)	6 033 680 \$	14 373 370 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(1 291 509)	(283 116)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 291 509) \$	(283 116) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	32 215 087 \$	14 488 771 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour la période close le 30 juin

2018

2017

Activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables 6 385 101 \$ 22 414 489 \$

Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie

(Gain) perte réalisé à la vente de placements (7 360 730) (1 474 500)

(Gain) perte réalisé sur les options vendues 1 355 640 413 682

Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements (11 792 016) (15 780 531)

Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les options vendues (179 940) (115 352)

Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change 11 068 750 (7 833 551)

Produit de la vente de placements** 64 259 322 57 529 090

Achat de placements** (60 468 166) (52 709 625)

Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie (79 065) (163 323)

Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation 3 188 896 \$ 2 280 379 \$

Activités de financement**

Produit de l'émission de parts rachetables 12 489 643 10 922 583

Rachat de parts rachetables (2 701 940) -

Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements) (12 033 434) (6 929 969)

Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement (2 245 731) \$ 3 992 614 \$

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période 943 165 6 272 993

Trésorerie à l'ouverture de la période 7 226 349 2 082 686

Trésorerie à la clôture de la période 8 169 514 \$ 8 355 679 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt* 3 550 372 \$ 1 752 106 \$

* Inclus dans les activités d'exploitation

** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)				
Au 30 juin 2018				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Santé				
105 270	AbbVie Inc.	9 988 242	12 822 130	4,4
68 396	Allergan PLC	19 081 446	14 990 929	5,2
61 685	Amgen Inc.	13 151 025	14 969 176	5,1
48 343	Anthem, Inc.	11 020 192	15 127 788	5,2
325 807	AstraZeneca PLC, CAAE	12 696 699	15 038 391	5,2
371 385	Boston Scientific Corporation	11 640 783	15 965 490	5,5
194 392	Bristol-Myers Squibb Company	14 315 540	14 142 549	4,9
130 233	Celgene Corporation	18 418 152	13 597 563	4,7
126 860	Eli Lilly and Company	12 765 576	14 231 039	4,9
149 189	Gilead Sciences, Inc.	14 566 909	13 893 942	4,8
286 614	GlaxoSmithKline PLC, CAAE	14 826 865	15 188 691	5,2
86 630	Johnson & Johnson	12 902 130	13 819 186	4,8
137 708	Medtronic PLC	13 703 180	15 498 648	5,3
170 639	Merck & Co., Inc.	12 907 675	13 616 865	4,7
133 786	Novartis AG, CAAE	14 074 867	13 286 109	4,6
314 773	Pfizer Inc.	13 268 728	15 013 256	5,2
105 603	Quest Diagnostics Incorporated	11 949 016	15 263 078	5,3
284 439	Sanofi S.A., CAAE	15 321 315	14 961 249	5,1
69 366	Stryker Corporation	11 941 106	15 398 683	5,3
41 222	UnitedHealth Group Incorporated	10 338 735	13 295 589	4,6
Total des actions		268 878 181	290 120 351	100,0

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite) (non audité)				
Au 30 juin 2018				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
OPTIONS				
Santé				
(34 600)	AbbVie Inc. – juill. 2018 à 98,5 USD	(111 411)	(15 693)	-
(22 500)	Allergan PLC – juill. 2018 à 172,5 USD	(143 568)	(76 020)	-
(20 300)	Amgen Inc. – juill. 2018 à 185 USD	(96 433)	(88 068)	-
(15 900)	Anthem, Inc. – juill. 2018 à 245 USD	(96 598)	(44 419)	-
(107 300)	AstraZeneca PLC – juill. 2018 à 36 USD	(107 762)	(42 319)	-
(122 300)	Boston Scientific Corporation – juill. 2018 à 33 USD	(114 032)	(144 703)	(0,1)
(64 000)	Bristol-Myers Squibb Company – juill. 2018 à 53,5 USD	(98 808)	(185 103)	(0,1)
(26 000)	Celgene Corporation – juill. 2018 à 77,5 USD	(88 515)	(131 596)	(0,1)
(41 700)	Eli Lilly and Company – juill. 2018 à 86 USD	(84 343)	(56 466)	-
(40 800)	Gilead Sciences, Inc. – juill. 2018 à 69,5 USD	(80 439)	(126 585)	(0,1)
(94 400)	GlaxoSmithKline PLC – juill. 2018 à 41 USD	(99 652)	(40 954)	-
(28 500)	Johnson & Johnson – juill. 2018 à 121 USD	(99 659)	(94 418)	-
(45 300)	Medtronic PLC – juill. 2018 à 86 USD	(80 099)	(86 353)	-
(43 600)	Merck & Co., Inc. – juill. 2018 à 61 USD	(71 921)	(56 746)	-
(44 000)	Novartis AG – juill. 2018 à 75 USD	(64 296)	(98 336)	-
(103 700)	Pfizer Inc. – juill. 2018 à 36 USD	(89 218)	(99 520)	(0,1)
(34 700)	Quest Diagnostics Incorporated – juill. 2018 à 110 USD	(89 287)	(82 113)	-
(93 700)	Sanofi S.A. – juill. 2018 à 40 USD	(61 822)	(86 228)	-
(22 800)	Stryker Corporation – juill. 2018 à 170 USD	(113 080)	(104 609)	(0,1)
(10 400)	UnitedHealth Group Incorporated – juill. 2018 à 255 USD	(80 281)	(31 036)	-
Total des options		(1 871 224)	(1 691 285)	(0,6)
Total des placements		267 006 957	288 429 066	99,4
Contrats de change à terme (note 6)			(6 079 875)	(2,1)
Autres actifs, moins les passifs			7 754 651	2,7
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			290 103 842	100,0

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2018

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF) (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 19 novembre 2014 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 18 décembre 2014. Le 18 décembre 2014, le Fonds a effectué un premier appel public à l'épargne de 9 500 000 parts, à un prix de 10,00 \$ par part, pour un produit brut de 95 000 000 \$. Le 13 janvier 2015, une option de surallocation visant l'acquisition de 259 149 parts supplémentaires a été exercée à un prix de 10,00 \$ par part, pour un produit brut de 2 591 490 \$. Le 13 mars 2015, le Fonds a effectué un placement secondaire de 3 000 000 parts, à un prix de 10,10 \$ par part, pour un produit brut de 30 300 000 \$. Dans le cadre de ce placement, une option de surallocation visant l'acquisition de 450 000 parts a été exercée à un prix de 10,10 \$ par part, pour un produit brut de 4 545 000 \$. Le 7 mai 2015, le Fonds a effectué un placement secondaire de 2 360 000 parts, à un prix de 10,20 \$ par part, pour un produit brut de 24 072 000 \$. Dans le cadre de ce placement, une option de surallocation visant l'acquisition de 145 000 parts a été exercée à un prix de 10,20 \$ par part, pour un produit brut de 1 479 000 \$. Le siège social du Fonds est situé au 710 Dorval Drive, Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à fournir aux porteurs de parts une possibilité de plus-value du capital, des distributions mensuelles en trésorerie et une volatilité globale des rendements inférieure à ce qu'ils auraient connu s'ils avaient possédé directement les actions des chefs de file du secteur de la santé. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille équilibré composé d'actions de 20 chefs de file du secteur de la santé ayant une capitalisation boursière d'au moins 5 milliards de dollars américains au moment de l'investissement et dont les actions font l'objet d'options cotées sur une bourse d'options reconnue.

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (« FNB »). La conversion a eu lieu le 24 octobre 2016 et le nom du Fonds a été changé pour Healthcare Leaders Income ETF. Les parts se négocient depuis comme des parts de FNB sous les symboles HHL. Avant la conversion, elles se négociaient sous le symbole HHL.UN comme parts de fonds à capital fixe. Le 9 février 2017, le Fonds a lancé une série U en dollars américains, et ses parts se négocient depuis sous le symbole HHL.U.

Le 14 juin 2018, le fonds Healthcare Leaders Income ETF est devenu le fonds Harvest Healthcare Leaders Income ETF. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs et stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en tenant compte des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui ont été établis conformément aux IFRS. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 21 août 2018.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et les actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

fin de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion directement attribuables à une série sont imputés à celle-ci. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient. Les gains et les pertes réalisés ou latents sur contrats de change à terme sont attribués uniquement à la série A.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs, les passifs et les revenus, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation,

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé à titre de gain (perte) de change net réalisé.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative de chaque série à une date donnée correspond à la quote-part des actifs du Fonds revenant à chaque série moins la quote-part du passif du Fonds revenant à cette série (à l'exception des contrats à terme, qui sont uniquement attribués à la série A), exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour ouvrable. Le terme « jour ouvrable » désigne tout jour où la TSX est ouverte aux fins de négociation.

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période pour cette série.

Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes autres qu'en capital de 1 030 884 \$ et des pertes en capital nettes de 1 134 146 \$ pouvant être reportées en avant aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

Normes comptables entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018

Le Fonds a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour la période commençant le 1^{er} janvier 2018. Cette norme remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Elle introduit un modèle de classement et d'évaluation, ainsi qu'un modèle unique et prospectif de calcul de la perte de valeur en fonction de la « perte attendue », et une approche sensiblement remaniée de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle méthode unique, fondée sur des principes, pour déterminer le classement des actifs financiers, repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de ces actifs. Elle se traduit également par une méthode unique de calcul de la perte de valeur appliquée à tous les instruments financiers, ce qui nécessitera une comptabilisation plus rapide des pertes sur créances prévues. Le modèle comprend aussi des changements relativement au risque de crédit propre à l'entité lorsque les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne seront plus comptabilisés en résultat net. Le modèle économique choisi par le Fonds est celui fondé sur la juste valeur.

Depuis la transition à IFRS 9, les placements et les instruments dérivés du Fonds qui étaient désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 sont désormais classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les autres actifs et passifs financiers qui étaient auparavant classés comme des prêts et créances selon IAS 39 sont évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles de chaque série représentant une participation indivise et égale dans cette série de l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts des séries A et U se négocient à la TSX sous les symboles HHL et HHL.U. Au 30 juin 2018, les cours de clôture des parts des séries A et U s'établissaient respectivement à 8,05 \$ et à 8,10 USD (8,28 \$ pour la série A et 8,23 \$ pour la série U au 31 décembre 2017).

Souscriptions et rachats

Chaque jour de bourse, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB. Un jour de bourse désigne tout jour ouvrable de la TSX.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Série A	Série U
Total en circulation au 1^{er} janvier 2017	13 924 053	-
Parts rachetables émises	10 900 000	1 300 000
Total en circulation au 30 juin 2017	24 824 053	1 300 000
Total en circulation au 1^{er} janvier 2018	29 574 053	2 475 000
Parts rachetables émises	3 000 000	575 000
Parts rachetables rachetées	(550 000)	-
Total en circulation au 30 juin 2018	32 024 053	3 050 000

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2018 s'est élevé à 31 065 489 parts pour la série A (20 212 175 parts en 2017) et à 2 830 525 parts pour la série U (646 207 parts en 2017).

Distributions

Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant la date d'arrêté des registres. Le Fonds déterminera et annoncera un montant de distribution pour l'année suivante, basé sur ses observations de la conjoncture du marché. Le montant total des distributions pour la période close le 30 juin 2018 s'est établi à 12 229 695 \$, dont 10 938 186 \$ pour la série A (7 371 704 \$ en 2017) et 1 291 509 \$ pour la série U (283 116 \$ en 2017).

Le Fonds offre aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions trimestrielles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permet de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions trimestrielles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires des séries A ou U (selon le cas), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

Le gestionnaire peut, dans certains cas, absorber une portion des charges d'exploitation du Fonds. Aucune charge n'a été absorbée au cours des périodes closes les 30 juin 2018 et 2017. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de services-conseils, les coûts liés aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 160 986 \$ pour la période close le 30 juin 2018 (149 773 \$ en 2017) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains ou pertes latents sur le contrat de change à terme sont présentés dans la variation de la plus-value (moins-value) sur contrats de change à terme dans l'état du résultat global, et affectés à la série A jusqu'à ce que le contrat soit dénoué ou partiellement réglé.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 30 juin 2018					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	22 août 2018	3 380 000 USD	4 490 668 CAD	(52 383 \$)	0,7527
Banque Nationale du Canada, notation A	11 juillet 2018	83 815 649 CAD	65 525 000 USD	(2 284 092 \$)	0,7818
Banque Royale du Canada, notation AA-	11 juillet 2018	83 719 654 CAD	65 525 000 USD	(2 380 085 \$)	0,7827
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	22 août 2018	93 344 175 CAD	72 125 000 USD	(1 363 315 \$)	0,7727
Total				(6 079 875 \$)	

Au 31 décembre 2017					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Nationale du Canada, notation A	18 janvier 2018	74 797 879 CAD	58 625 000 USD	1 362 520 \$	0,7838
Banque Royale du Canada, notation AA-	18 janvier 2018	74 807 552 CAD	58 625 000 USD	1 372 193 \$	0,7837
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	14 février 2018	94 039 083 CAD	73 250 000 USD	2 315 958 \$	0,7789
Total				5 050 671 \$	

Compensation des contrats de change à terme

En 2018 et en 2017, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondaient pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

30 juin 2018			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	-	-	-
Passifs dérivés	(6 079 875 \$)	-	(6 079 875 \$)

31 décembre 2017			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	5 050 671 \$	-	5 050 671 \$
Passifs dérivés	-	-	-

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2018, 100,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (95,9 % au 31 décembre 2017) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 14 506 018 \$ (12 935 566 \$ au 31 décembre 2017).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2018				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	295 226 553 \$	262 468 685 \$	32 757 868 \$	11,3

* En dollars canadiens

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

Au 31 décembre 2017				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	263 845 187 \$	238 593 842 \$	25 251 345 \$	9,4

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaires et monétaires au risque de change s'élèvent respectivement à 288 429 066 \$ (258 711 329 \$ au 31 décembre 2017) et à 6 797 487 \$ (5 133 858 \$ au 31 décembre 2017).

Au 30 juin 2018, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1 637 893 \$ (1 262 567 \$ au 31 décembre 2017), ou 0,6 % (0,5 % au 31 décembre 2017). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Puisque tous les titres du portefeuille sont libellés en dollars américains et que les dividendes et les primes des options d'achat à recevoir (le cas échéant) le sont également, le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant la quasi-totalité de la quote-part des placements du portefeuille revenant à la série A afin de couvrir leur valeur en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Puisque le paiement des rachats est principalement effectué après la livraison des parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut des contrats de change à terme, lesquels sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (à la perte) latent sur les contrats à terme.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 :** Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 :** Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);
- Niveau 3 :** Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2018				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	231 645 911	-	-	231 645 911
CAAE	58 474 440	-	-	58 474 440
Total des actifs financiers	290 120 351	-	-	290 120 351
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(1 691 285)	-	-	(1 691 285)
Contrats de change à terme	-	(6 079 875)	-	(6 079 875)
Total des passifs financiers	(1 691 285)	(6 079 875)	-	(7 771 160)

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2017				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	218 886 287	-	-	218 886 287
CAAE	39 825 042	-	-	39 825 042
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	5 050 671	-	5 050 671
Total des actifs financiers	258 711 329	5 050 671	-	263 762 000

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les périodes closes les 30 juin 2018 et 2017.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Harvest Healthcare Leaders Income ETF (auparavant, Healthcare Leaders Income ETF)

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon la région et le secteur d'activité.

Régions :

Au	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
États-Unis	288 429 066	99,4	258 711 329	95,9
Total	288 429 066	99,4	258 711 329	95,9

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	30 juin 2018	31 décembre 2017
	% de l'actif net	% de l'actif net
ACTIONS		
Santé	100,0	95,9
OPTIONS		
Santé	(0,6)	-
Total	99,4	95,9

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 30 juin 2018 et 2017.



Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, Ontario L6K 3V7

Phone Number: 416.649.4541

Toll Free: 866.998.8298

Fax Number: 416.649.4542

Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.